



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :  
Norme de communication des dangers 2024 de l'OSHA des États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Date de révision 23-mars-2026

Numéro de révision 1

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

Nom du produit Part B:  
101 Fast Hardener  
EpoxAcoat

### Autres moyens d'identification

Codes produit FG-30B  
Synonymes Aucun(e)

### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Durcisseur époxy

### Limitations relatives à l'utilisation

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse du fournisseur

Smooth-On Inc, 5600 Lower Macungie Rd, Macungie, PA 18062, USA, Phone: +01.610.252.5800, www.smooth-on.com, sds@smooth-on.com

E-mail sds@smooth-on.com

### Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtel: US: 1-800.255.3924; International: 1-813.248.0585

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### Classification

Toxicité aiguë - Voie cutanée	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

### Dangers sans autre classification (HNOC)

non applicable

### Éléments d'étiquetage



Danger

#### **Mentions de danger**

H312 - Nocif par contact cutané

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H332 - Nocif par inhalation

H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

#### **Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.

Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.

Porter des gants de protection.

#### **Conseils de prudence - Intervention**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette).

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

#### **Mentions de mise en garde - Stockage**

Garder sous clef.

#### **Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

#### **Autres informations**

Aucune information disponible.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### **Substance**

non applicable.

#### **Mélange**

Nom chimique	Numéros CAS	% massique	Secret industriel
Triéthylènetétramine	112-24-3	10-30	*
Phenol	108-95-2	10-30	*

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Contact oculaire</b>	Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Peut provoquer une allergie cutanée. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
<b>Protection individuelle du personnel de premiers secours</b>	Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Symptômes</b>	Sensation de brûlure. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Toux et/ ou respiration sifflante. Difficultés respiratoires.
<b>Effets de l'exposition</b>	Effets mutagènes. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Note au médecin</b>	Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.
------------------------	---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
<b>Incendie majeur</b>	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.
<b>Dangers spécifiques dus au produit chimique</b>	Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Données d'explosion**

**Sensibilité aux impacts mécaniques**      Aucun(e).

**Sensibilité aux décharges électrostatiques**      Aucun(e).

**Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions individuelles**      Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

**Autres informations**      Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement**      Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage**      Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

**Prévention des dangers secondaires** Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger**      Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Retirer les chaussures et vêtements contaminés. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

### **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions de conservation**      Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants.

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **Paramètres de contrôle**

#### **Limites d'exposition**

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH
Phenol 108-95-2	TWA: 5 ppm pSk	TWA: 5 ppm TWA: 19 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 ppm; TWA: 19 mg/m <sup>3</sup> ;

		(vacated) TWA: 5 ppm (vacated) TWA: 19 mg/m <sup>3</sup> dSk Sdv	Ceiling: 15.6 ppm 15 min Ceiling: 60 mg/m <sup>3</sup> 15 min IDLH: 250 ppm
--	--	---	---

**Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle**

Nom chimique	ACGIH
Phenol 108-95-2	250 mg/g creatinine - urine (Phenol with hydrolysis) - end of shift

**Contrôles techniques appropriés**

<b>Contrôles techniques</b>	Douches Rince-oeils Systèmes de ventilation.
-----------------------------	--

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Écran de protection faciale. Lunettes de sécurité étanches.
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.
<b>Protection respiratoire</b>	Utiliser une protection respiratoire adaptée.
<b>Remarques générales en matière d'hygiène</b>	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Liquide ambré
<b>Couleur</b>	Orange
<b>Odeur</b>	Odeur de phénol
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible

<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>
<b>pH</b>	= 10	Aucun(e) connu(e)
<b>pH (en solution aqueuse)</b>		Aucun(e) connu(e)
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition</b>	> 230 °C / 446.0 °F	Aucun(e) connu(e)
<b>Point d'éclair</b>	135.56 °C / 276.008 °F	Aucun(e) connu(e)
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Aucun(e) connu(e)
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	< 1.33 hPa (21 °C)	Aucun(e) connu(e)

Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité relative	1.08	Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition		Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)

**Autres informations**

Propriétés explosives	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible
Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV	Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

Réactivité	Aucune information disponible.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.
Conditions à éviter	Chaleur excessive.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****Informations sur les voies d'exposition probables****Informations sur le produit**

Inhalation	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Nocif par inhalation. (d'après les composants).
Contact oculaire	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.
Contact avec la peau	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants). Provoque une irritation cutanée.
Ingestion	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

Symptômes	Rougeur. Brûlure. Risque de cécité. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Toux et/ ou respiration sifflante.
-----------	---

**Toxicité aiguë**

Nocif par contact cutané. Nocif par inhalation.

**Mesures numériques de toxicité****Informations sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Triéthylènetétramine 112-24-3	= 1716.2 mg/kg ( Rat )	= 1720 mg/kg ( Rabbit ) = 1465.4 mg/kg ( Rabbit )	-
Phenol 108-95-2	= 340 mg/kg ( Rat )	= 630 mg/kg ( Rabbit )	-

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée****Corrosion/irritation cutanée**

Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation cutanée.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque des brûlures. Provoque de graves lésions des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Contient un mutagène connu ou supposé. Classification d'après les données disponibles pour les composants. Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

**Cancérogénicité**

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Phenol 108-95-2	A4 - Not Classifiable as a Human Carcinogen	Group 3 - Unclassifiable as to carcinogenicity in humans	-	-

**Toxicité pour la reproduction**

Aucune information disponible.

**STOT - exposition unique**

Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Danger par aspiration**

Aucune information disponible.

**Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Effets interactifs**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**Écotoxicité**

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Triéthylènetétramine 112-24-3	EC50: =2.5mg/L (72h, <i>Desmodesmus subspicatus</i> ) EC50: =20mg/L (72h, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> ) EC50: =3.7mg/L (96h, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> )	LC50: =570mg/L (96h, <i>Poecilia reticulata</i> ) LC50: =495mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i> )	-	EC50: =31.1mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i> )
Phenol 108-95-2	EC50: =46.42mg/L (96h, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> ) EC50: 0.0188 - 0.1044mg/L (96h, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> ) EC50: 187 - 279mg/L (72h, <i>Desmodesmus subspicatus</i> )	LC50: 11.9 - 50.5mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i> ) LC50: 20.5 - 25.6mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i> ) LC50: =32mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i> ) LC50: 5.449 - 6.789mg/L (96h, <i>Oncorhynchus mykiss</i> ) LC50: 7.5 - 14mg/L (96h, <i>Oncorhynchus mykiss</i> ) LC50: 4.23 - 7.49mg/L (96h, <i>Oncorhynchus mykiss</i> ) LC50: 5.0 - 12.0mg/L (96h, <i>Oncorhynchus mykiss</i> ) LC50: =13.5mg/L (96h, <i>Lepomis macrochirus</i> ) LC50: 11.9 - 25.3mg/L (96h, <i>Lepomis macrochirus</i> ) LC50: =11.5mg/L (96h, <i>Lepomis macrochirus</i> ) LC50: 34.09 - 47.64mg/L (96h, <i>Poecilia reticulata</i> ) LC50: =31mg/L (96h, <i>Poecilia reticulata</i> ) LC50: =27.8mg/L (96h, <i>Brachydanio rerio</i> ) LC50: =0.00175mg/L (96h, <i>Cyprinus carpio</i> ) LC50: 33.9 - 43.3mg/L (96h, <i>Oryzias latipes</i> ) LC50: 23.4 - 36.6mg/L (96h, <i>Oryzias latipes</i> )	-	EC50: 4.24 - 10.7mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i> ) EC50: 10.2 - 15.5mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i> )

**Persistence et dégradabilité**

Aucune information disponible.

**Bioaccumulation****Informations sur les composants**

Nom chimique	Coefficient de partage
Triéthylènetétramine 112-24-3	-1.4
Phenol 108-95-2	1.47

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****Méthodes d'élimination**

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser les récipients vides.

**Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis** Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**DOT** non réglementé

**IATA** non réglementé

**IMDG** non réglementé

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****Inventaires internationaux**

<b>TSCA</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>DSL/NDSL</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>EINECS/ELINCS</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>ENCS</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>IECSC</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>KECL</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>PICCS</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>AIIC</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>NZIoC</b>	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.

**Légende :**

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire  
**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques  
**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées  
**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles  
**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes  
**KECL** - Inventaire coréen des produits chimiques existants

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**AIIIC** - Inventaire australien des produits chimiques industriels

**NZIoC** - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

**Réglementations fédérales des États-Unis**

**SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Phenol - 108-95-2	1.0

**Catégories de danger selon SARA 311/312, États-Unis**

Si ce produit répond aux critères de déclaration d'échelon EPCRA 311/312 de 40 CFR 370 (États-Unis), consulter la section 2 de la présente FDS pour prendre connaissance des classifications adaptées.

**CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)**

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Phenol 108-95-2	1000 lb	X	X	X

**CERCLA**

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302).

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	Quantités de substances extrêmement dangereuses à déclarer	Quantité à déclarer (RQ), États-Unis
Phenol 108-95-2	1000 lb / 454 kg (final RQ)	1000 lb	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

**Réglementations étatiques des États-Unis**

**Proposition californienne 65**

Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie

**Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Triéthylènetétramine 112-24-3	X	X	X
Phenol 108-95-2	X	X	X

**EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette**

**EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide** non applicable

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>NFPA</b>	<b>Dangers pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	<b>1</b>	<b>Instabilité</b>	<b>0</b>	<b>Dangers particuliers</b>	<b>-</b>
	0						
<b>HMIS</b>	<b>Dangers pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	<b>1</b>	<b>Dangers physiques</b>	<b>0</b>	<b>Protection individuelle</b>	<b>X</b>
	0						

Légende de l'astérisque Danger chronique \* = Danger chronique pour la santé

**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Légende**

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)

STOT : Toxicité spécifique pour

certaines organes cibles

ETA : Estimation de la toxicité aiguë

CL50 : Concentration létale médiane

LD50 : Dose létale, 50 %

**Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale

Sk\*

Désignation « Peau »

+ Sensibilisants

**Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS**

Agence pour les registres des substances toxiques et des maladies des États-Unis (Agency for Toxic Substances and Disease Registry, ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis (Environmental Protection Agency)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation du Japon (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) programme d'évaluation des substances chimiques HPV

Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé (OMS) des Nations unies (World Health Organization, WHO)

**Date de révision** 23-mars-2026

**Remarque sur la révision** Aucune information disponible.

**Avis de non-responsabilité**

**Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne**

soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**